

Préface

L'ouvrage que nous avons la joie et la fierté de préfacer constitue l'aboutissement d'une recherche doctorale menée sur une période de près de cinq années, et pour laquelle nous avons accompagné la doctorante en notre qualité de promotrice.

Le sujet de la thèse qu'Élise Delhaise a défendu avec succès est le suivant : « Le respect des principes fondamentaux de la procédure pénale face à des circonstances exceptionnelles - Le cas de la lutte contre le terrorisme ».

À l'issue de sa soutenance publique, qui s'est déroulée le 19 août 2022 à la Faculté de droit de l'Université de Namur, devant une assemblée nombreuse venue soutenir la candidate, Élise a obtenu le diplôme de docteur en sciences juridiques.

Notons que l'intérêt d'Élise pour la procédure pénale s'est manifesté dès son *cursus* universitaire, notamment par la réalisation d'un mémoire sur les méthodes particulières de recherche. Dès le début de son assistantat en septembre 2015, Élise a eu l'occasion de mener des recherches plus approfondies en droit pénal et en procédure pénale qui ont mené à de nombreuses publications de grande qualité.

Élise a en outre rejoint le centre Vulnérabilités & Sociétés, au sein duquel elle a inscrit sa recherche doctorale, et a régulièrement collaboré avec le CRIDS sur des questions pénales en lien avec les technologies.

Le projet de thèse, déposé en 2017, a évolué au gré de l'avancement de la recherche. Il s'est déployé autour du respect des principes fondamentaux de la procédure pénale face à des circonstances exceptionnelles. L'auteure a choisi la lutte contre le terrorisme comme cas d'analyse.

Ce cas soulève en effet la question du délicat équilibre à trouver entre liberté et sécurité. Certes, ce débat n'est pas neuf, mais il a trouvé une résonance particulière à la suite des attentats terroristes qui ont frappé l'Europe ces dernières années.

Désireuse de partager les premiers fruits de sa recherche, Élise a publié, en 2019, un ouvrage constituant une présentation et une analyse des infractions terroristes. À de nombreuses reprises, Élise a pu mettre à profit son expertise en répondant à des sollicitations dans les médias sur des questions liées au terrorisme. Elle est intervenue régulièrement lors de conférences et colloques et a rédigé plusieurs contributions sur le sujet.

Dans sa recherche doctorale, Élise s'est interrogée sur les conséquences des réformes adoptées dans le cadre de la lutte contre le terrorisme sur les principes fondamentaux de la procédure pénale. Le champ de l'étude s'est limité à la phase préliminaire du procès pénal, plus particulièrement aux méthodes d'enquête applicables dans le cadre de la recherche des auteurs d'infractions terroristes.

Trois questions de recherche ont été identifiées :

- Quel est le statut de la lutte contre le terrorisme en Belgique ?
- La lutte contre le terrorisme permet-elle de mettre en œuvre les mesures les plus attentatoires, à l'exclusion des autres infractions pénales ?

- Existe-t-il un risque d'instrumentalisation de la qualification ?

L'ouvrage est composé de cinq parties. La première partie expose, de façon détaillée, plusieurs notions préliminaires. La deuxième partie examine si le régime de lutte contre le terrorisme en droit de la procédure pénale belge constitue ou non un régime d'exception. La troisième partie analyse si les méthodes d'enquête sont conformes aux principes fondamentaux de la procédure pénale. La quatrième partie étudie les incidences pratiques de la violation des principes fondamentaux de la procédure pénale. La cinquième partie contient, *de lege ferenda*, des projections et recommandations.

Les trois principes fondamentaux de la procédure pénale, à l'aune desquels les réformes ont été examinées, sont les suivants : les principes de légalité, de proportionnalité et de subsidiarité. Ces principes sont intrinsèquement liés aux droits et libertés fondamentaux. Le principe de légalité est consacré à l'article 7 de la Convention européenne des droits de l'homme. Le principe de proportionnalité est utilisé par la Cour pour contrôler les mesures restreignant (articles 8 à 11 de ladite Convention) ou dérogeant aux droits et libertés fondamentaux (article 15 de ladite Convention). Quant au principe de loyauté, il est implicitement visé par l'article 6 de ladite Convention.

La thèse contient aussi une approche de droit comparé permettant une conceptualisation du statut de la lutte contre le terrorisme en Belgique. L'auteure a ainsi analysé les mécanismes respectifs d'état d'urgence dans les droits britannique, italien et français. Elle a également abordé cette question, de même que celle du respect des principes fondamentaux dans des circonstances dites « ordinaires » et dans des circonstances exceptionnelles, à la lumière de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme.

L'une des originalités de la thèse est d'avoir démontré que les réformes intervenues présentent plusieurs caractéristiques découlant de la théorie du droit pénal de l'ennemi que l'auteure développe en lien avec son sujet. Par exemple, les délits-obstacles ont été intégrés en droit pénal belge afin d'anticiper le passage à l'acte terroriste. Ce droit pénal de l'ennemi s'accompagne d'une procédure pénale de l'ennemi dont le trait principal est la mise en œuvre précoce de méthodes pourtant intrusives, grâce à des incriminations préventives et une absence de hiérarchisation de ces méthodes.

L'auteure observe aussi que les réformes mises en place en raison de circonstances exceptionnelles engendrent un risque d'instrumentalisation de la qualification, aux fins de permettre une intervention rapide des principaux acteurs de la procédure pénale en incriminant des comportements banals, dans des termes larges et en éludant le principe de proportionnalité.

L'étude menée par Élise Delhaise a vocation à pouvoir être applicable à toute situation de circonstances exceptionnelles. Elle propose des clés de lecture originales et formule des propositions pour pallier les lacunes observées.

Le lecteur appréciera également les tableaux récapitulatifs à l'issue des différents chapitres, qui donnent une vision claire et très didactique des notions examinées.

La clarté du propos et l'élégance de la plume rendent la lecture de l'ouvrage particulièrement agréable.

Grâce à la publication de la dissertation doctorale d'Élise Delhaise, les praticiens disposeront d'un outil très utile pour manier les règles de procédure complexes actuellement

en vigueur. En outre, les fruits de la réflexion d'Élise et les pistes d'amélioration qu'elle suggère pourraient inspirer le législateur face aux futurs défis en matière de lutte contre la criminalité.

Nathalie COLETTE-BASECQZ
Professeure extraordinaire à l'Université de Namur
Directrice du centre de recherche Vulnérabilités & Sociétés
Avocate au barreau du Brabant wallon